

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 32 [i.e. 33]

Artikel: Les mulets de chypre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

donne l'habitude du monde, une certaine tranquillité de ton et de manière, résultat d'une éducation intelligente, sont toujours singulièrement goûtés et entourent la femme d'une auréole de charme et de distinction.

(M^{me} de Saverny.)

Les travaux scientifiques du Nouveau-Monde présentent ce caractère spécial de toujours viser à un but pratique et immédiat, témoin le nouveau perfectionnement apporté à l'art de produire la parole humaine au moyen du phonographe de Thomas Edison. Voici ce que nous dit l'inventeur : « Un maître dans l'art de la diction lira un roman de Dickens devant l'embouchure de mon phonographe, et donnera à chaque phrase, à chaque mot, sa juste intonation. Au besoin, pour l'inscription d'un dialogue, un homme sera employé à donner les répliques d'un homme, une femme donnera celles d'une femme, et un enfant celles d'un enfant. Le volume entier pourra n'occuper qu'une surface d'étain de dix pouces carrés. Un procédé galvanoplastique, facile à concevoir, servira à reproduire des milliers d'exemplaires de ladite feuille, et cela avec l'exactitude la plus absolue. Chacun de ces tirages deviendra un véritable lecteur automatique. Il se fonde actuellement à New-York une société pour l'exploitation de ce nouveau genre de librairie. Il est curieux de se représenter une famille rassemblée le soir autour d'un phonographe lecteur. Une servante tourne la manivelle qui met en mouvement le cylindre, et père, mère, enfants, écoutent d'un air recueilli. Aux endroits palpitants tous sont suspendus (j'allais dire : aux lèvres) à l'embouchure de l'instrument. C'est vraiment à ôter toute envie d'apprendre à lire. »

Marc et sè z'aveliès.

Marc, lo vesin dão cousin à François à Jérémie, avâi 'na benna, et l'ein étai asse fiai qu'on caporat dè sè galons. S'étai fé on petit thélo dein son courti et l'étai adé à farguenâ déveron clliâo petitès bêtés. Suffi que houit dzo après que lè z'avâi n'avâi pas onco dão mâ à remolhie-mot, noutron lulu s'émaginâ que lè z'aveliès ai z'autrès dzeins lo lâi robâ-vont.

Ah ! l'est dinsè, se fe, eh bin atteindè-vo vâi !

Adon, pè on bio matin, ye preind on eimbottâ dè farna, sè va chetâ vai la benna, et met cllia farna pè petit blosset devant lo perte pè iô saillessont lè z'aveliès. Ma fâi le s'einfarenâvont po parti et lo Marc ne peinsâ pas que l'âodront dein lè z'adzès, permi la rosâ, pè l'oura ; mâ s'émaginâ que l'allâ-vont restâ asse bliantse qu'on boraté dè moulin, et sè peinsâvè : ora, gâ ! po clliâosique que n'aront pas lâo lettra dè bordzézi.

Quand le furont frou, mon gaillâ sè revêgne chetâ découté la benna, avoué on étala de fâo à la man, po lè vairè reintrâ. N'étai pas petout quie qu'ein vaitsé iena que revint. « Tè, se lâi fâ Marc, te n'as rein dè farna, t'és onna voleusa, hardi,

bas !... » Et à l'avi que le vâo s'einfatâ dein lo perte, rrrâo ! d'on coup d'étala, la vouaique éclia-fâie. On autre revint : Rein de farna non plie ? bas, assebin et adé dinsè tanquiè que n'ein revêgne pemin.

Ora, sè dese lo Marc, lè minnès pâovont châi re-veni et retrovâ lâo mâ que n'est pas robâ stu iadzo. Ma fâi le firont coumeint Malbrouque, ne revêgnîront pas et vo sédè porquiè. Lo leindéman, lè dzeins recaffâvont et lo Marc djurâ, mâ coumeint lo corbé, on petit bocon trâo tard.

Les mullets de chypre.

Chypre possède une race de mullets fort belle et très appréciée. Ces animaux sont de très haute taille, bien cambrés et peuvent être comparés aux mullets du Caire.

Il y a quelques années, la commission française de remonte pour les haras envoya à Chypre un de ses agents pour y faire des achats de mullets. Après un assez long séjour dans l'île, il commença à effectuer des achats. Parmi les nombreuses bêtes qui lui furent amenées, il s'en trouvait très peu qui avaient la hauteur réglementaire, et à laquelle seulement il avait ordre d'acheter. Mais, le second ou troisième jour, une collection magnifique de mullets, qui joignaient à la beauté la hauteur demandée, vint s'offrir à ses yeux émerveillés, et il s'empressa alors de faire des achats considérables.

Cependant, peu de jours après, allant visiter en amateur ses beaux mullets renfermés dans un large enclos, il fut étonné de voir que ces bêtes, non-seulement ne s'adonnaient pas à des courses affolées, comme il en avait été témoin dans les plaines, mais qu'ils restaient le plus souvent sur place et boitaient. Vous pouvez comprendre sa perplexité et les recherches qu'il fit pour savoir quelle cause avait pu produire ce changement. Enfin, croyant qu'une maladie s'était déclarée sous les pieds de ses mullets, il fit venir un maréchal-ferrant et lui dit d'ôter leurs fers. Ces fers ne sont pas percés au centre. Quel ne fut pas alors son étonnement de voir tomber à terre des morceaux de cuir d'un demi et d'un centimètre d'épaisseur, placés entre le sabot et le fer de ses mullets et qui avaient été mis pour leur donner la hauteur réglementaire.

Autre histoire de mullet :

Dans un restaurant, un client lutte courageusement contre un bifteck qui résiste et ne se laisse pas entamer. A bout de forces, le consommateur appelle le garçon :

— Est-ce du mullet ou du cheval que vous m'avez donné là ?

— Mais, monsieur...

— Si c'est du mullet, je n'ai rien à dire ; on sait que le mullet est entêté. Mais si c'est du cheval, je le trouve trop dur.